

Arrêté du Maire DG-N° 135 /2024

OBJET : ARRETE PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ MISSION DE MATRISE D'ŒUVRE – ETUDE DE CONCEPTION ET CONDUITE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX RELATIFS AU PROJET D'AMENAGEMENT DU COLOSSE

Le Maire de la Commune de Saint-André,

- **Vu** les articles L. 2122-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- **Vu** le code de la commande publique ;
- **Vu** l'arrêté du Maire, en date du 14 aout 2020, visé par Monsieur le préfet de la Réunion , le 14 aout 2020, donnant délégation de signature à Monsieur Jean –Marc PEQUIN, 1^{ER} adjoint au Maire, pour signer tous les actes concernant les marchés publics sous sa surveillance et sous sa responsabilité, en application de l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales.
- **Vu** la délibération n° DCM20201218/021 du 18 décembre 2020 relative à la composition de la Commission d'appels d'offres (CAO) et du jury de concours ;
- **Vu** l'avis d'Appel Public à la Concurrence envoyé aux JOUE/BOAMP le 11 décembre 2023 (annonce JOUE n° n°2023/S 242-759 664 et annonce BOAMP n° 23-171597)
- **Vu** le procès-verbal de la commission d'appel d'offres en date du 28 février 2024

DECIDE

Article 1 : D'attribuer le marché relatif à l'affaire 2023-177 Mission de Maitrise d'œuvre – Etude de conception et conduite de l'exécution des travaux relatifs au projet d'aménagement du Colosse au groupement ci-dessous pour un montant de 433 260,00 € H.T (Quatre Cent Trente Trois Mille Deux Cent Soixante Euros).

Mandataire du Groupement

-CREATEUR OI
30, Avenue de la croix du Sud
97410 SAINT PIERRE

Co-Traitant

-TRAMES
26, Allés des Rubis
97436 SAINT LEU

-ETUDIS

14, Rue Jules Tirel
974460 SAINT-PAUL

Fait à Saint-André, le 29 AVR. 2024